

particuliers, les entreprises et les associations industrielles et autres intéressés à communiquer avec le MAECI lorsqu'ils ont des renseignements spécifiques sur des barrières tarifaires ou non tarifaires ou sur d'autres irritants à l'étranger. Les gens d'affaires attirent fréquemment l'attention des délégués commerciaux canadiens et d'autres représentants du MAECI (par exemple, des spécialistes dans le domaine de l'agroalimentaire ou celui de l'investissement basés dans les marchés internationaux) sur des situations qui nécessitent une intervention à l'échelle locale pour défendre leurs intérêts ou corriger une injustice. Souvent ces problèmes sont portés à l'attention de l'Administration centrale du MAECI pour être étudiés dans le cadre de la stratégie d'accès aux marchés. Les gens d'affaires sont invités à signaler les problèmes qu'ils rencontrent en s'adressant de façon strictement confidentielle au service suivant :

« Alerte aux obstacles étrangers
au commerce et aux investissements »

Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G2

Télécopieur : (613) 992-6002

Courrier électronique : eat@dfait-maeci.gc.ca

Le MAECI invite également les gens d'affaires à se tenir au courant des politiques en matière d'accès aux marchés et d'autres aspects du commerce en consultant ses sites Web (www.dfait-maeci.gc.ca ou www.exportsource.gc.ca). On y trouvera des renseignements complémentaires au sujet de plusieurs des questions abordées dans le présent document.